

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 064-216401299-20230403-2023_04_06-DE



NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2023

Annexe délibération 2023-04-06 et BP 2023

Sommaire

Introduction	3
LA PRÉSENTATION GLOBALE DU BUDGET 2023	4
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
Les dépenses.....	6
Les charges à caractère général	
Les dépenses du personnel	
Les autres charges de gestion courante	
Les charges financières et la dette en capital	
Le financement de la section de fonctionnement	
Les recettes	9
Les produits de domaine	
Les impôts et taxes	
Les dotations et participations	
Les autres produits de gestion courante	
Les produits exceptionnels	
LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	12
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
Les priorités 2023	
Le financement de ces investissements	
LA DETTE	16
ANNEXE 1	17
Maquette budgétaire	

Introduction

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

L'article 107 a, en outre, modifié les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Il est notamment précisé que les budgets communaux doivent être accompagnés d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

L'article L2313-1 CGCT précise que les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les 15 jours suivant son adoption.

Enfin, les annexes suivantes figurent dans les documents budgétaires mis à disposition :

- Les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- La liste des organismes pour lesquels la commune :
 - Détient une part de capital,
 - A garanti un emprunt,
 - A versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme
- Un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis,
- La liste des délégataires de service public,
- D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale
- D'une annexe de la dette liée à la part investissements des contrats de partenarial.

PRESENTATION GLOBALE DU BUDGET 2023

Le budget 2023 étant voté au moment de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'exercice écoulé, il présente en outre les informations budgétaires en matière de Reports et d'affectation de résultat.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 (dont reports) d'un montant de **25 102 291,27 €** s'équilibre de la manière suivante, en cohérence avec le débat d'orientations budgétaires tenu 1^{er} mars dernier :

	BP précédent	Projet de BP 2023
BUDGET PRINCIPAL	23 683 771,44 €	25 102 291,27 €
Fonctionnement	16 940 162,00 €	18 553 323,00 €
Investissement	6 743 609,44 €	6 548 968,27 €

Le tableau ci-dessous détaille les principaux postes de dépenses et de recettes réelles répartis par section, Fonctionnement et Investissement :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		RECETTES
personnel 9 744 190 €		Fiscalité directe locale (déduction FPIC) 11 203 116 €
Fournitures & services extérieurs 4 189 375 €		Dotations et Participations 2 758 197 €
Subventions et Dépenses de gestion courante 1 564 830 €		Attribution de compensation communautaire 1 345 893 €
Charges financières 365 000 €		Produits de domaine 1 002 732 €
Epargne brute 1 739 201 €		Autres impôts et taxes 769 358 €
		Autres 523 300 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		RECETTES
Remboursement dette en capital 1 320 000 €		Epargne brute 1 739 201 €
		dont
	Epargne disponible	419 201 €
Travaux & Equipements locaux 2 531 100 €		Fonds propres 520 000 €
		Cessions 270 000 €
		Subventions 270 000 €
Autres dépenses 307 860 €		Emprunt d'équilibre 868 237 €

REPRISE DES RESULTATS 2022 AU BP 2023

Le Compte administratif 2022 fait apparaître un résultat brut excédentaire de **2 059 297,37 €**.

Ce résultat sera affecté sur chacune des sections du BP :

- En recettes d'Investissement, 1 550 570,37 € sur le compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisé » pour couvrir les besoins d'autofinancement des projets et des opérations 2023
- En recettes de Fonctionnement, 508 727 € sur le compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

Le déficit d'investissement cumulé au 31 décembre 2022 s'élève à 1 201 985,99 €. Ce montant est à inscrire sur le compte 001 de la section d'investissement du BP 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses de fonctionnement et d'entretien de la collectivité.

Ce chapitre budgétaire s'élève globalement à **4 189 375 €** soit en augmentation de 906 054 € (+27,7%) de BP à BP notamment en prévision des hausses de matières premières et des dépenses énergétiques liés notamment aux bouleversements du contexte international.

Entre les 2 exercices, il est constaté sur les charges de l'ensemble des services municipaux avec recherche de de qualité de service rendu à la population :

	Compte	Libellé	BP 2022	CA 2022	BP 2023	évolution BP/BP	évolution BP/CA
FONCTIONNEMENT							
TOTAL Gestionnaires hors SPL			2 710 324	2 682 467	3 525 961	30,09%	31,44%
Pôle Ressources	G01	Administration générale	274 000	234 595	263 450		
	G02	Cabinet	9 000	6 980	7 300		
	G03	Communication	37 000	40 681	51 000		
	G04	Etat civil et citoyenneté	9 010	9 718	7 500		
	G05	Finances	43 681	38 068	42 600		
	G06	Police municipale	6 881	6 718	7 574		
	G07	Informatique	30 000	37 889	46 850		
	G08	Juridique foncier urbanisme	26 030	13 539	104 860		
	G09	Achats	70 000	69 632	90 500		
	G10	RH Formations	54 782	57 164	72 000		
	G26	Prévention et sécurité	5 000	3 024	3 800		
	Sous total pôle ressources			565 384	518 008	697 434	23,36%
Pôle Technique	G12	Ingénierie technique	3 680	3 074	2 153		
	G13	Bâtiments	356 200	365 447	373 830		
	G14	Espaces verts	170 790	148 232	173 110		
	G15	Logistique et propreté urbaine	25 350	14 621	22 700		
	G23	Développement durable	50 650	48 491	51 976		
	G16	Voiries	269 300	273 559	287 800		
	G27	Garage	93 100	123 718	123 350		
Sous total Pôle technique			969 070	977 142	1 034 919	6,80%	5,91%
Pôle Proximité	G17	Sports	307 400	361 331	550 950		
	G18	Education	308 551	347 888	486 619		
	G19	Culture	77 500	87 172	91 146		
	G20	Centre Animation Lacaou/Crèches	248 762	244 509	357 982		
		Lacaou	119 190	103 054	176 641		
		Crèches	130 572	141 455	211 341		
	G21	Vie associative et ESS	14 393	10 927	130 817		
	G22	Démocratie participative	158 264	86 836	112 094		
	G24	Réceptions	5 000	2 962	4 000		
	G25	Evènementiel	56 000	45 692	60 000		
Sous total Pôle proximité			1 175 870	1 187 317	1 793 608	52,53%	51,06%
Prestations SPL CAPBP		repas restauration scolaire	305 000	333 282	408 854		
		repas maison de l'enfance	47 000	53 004	52 360		
		repas sport	0	430	0		
		repas CCAS	201 000	193 081	202 200		
	Sous total prestations repas SPL			553 000	579 797	663 414	19,97%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 263 324 €	3 262 264 €	4 189 375 €	28,38%	28,42%

Les actions 2023 concernent notamment :

- La mise en valeur du patrimoine culturel avec l'organisation des classes découvertes pour les élèves des écoles élémentaires et balades sur l'ensemble du territoire
- Le développement d'actions pour la jeunesse (16-25 ans) dans le domaine de la santé, de l'insertion sociale, de la connaissance du territoire et de projets citoyens
- La continuité de rencontres intergénérationnelles et activités favorisant le lien social
- La mise en place de projets ERAMUS avec nos villes jumelles sur le thème des objectifs de développement durable
- La continuité de renforcement des secteurs et services de proximité contribuant notamment à la recherche de financements supplémentaires
- La recherche d'économies énergétiques par l'optimisation de l'extinction de l'éclairage public et divers actions sur les bâtiments communaux

Les prestations liées à l'achat de repas (CCAS, Cantines, Maison de l'enfance) à la SPL Pau Béarn Pyrénées Restauration représentent 16 % de ce chapitre budgétaire (663 414 €).

Les dépenses de personnel

Elles s'élèvent à **9 744 190 €** au BP 2023, soit en hausse de 289 769 € (+3,1 %) de BP à BP.

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences se poursuit activement pour anticiper et faire face aux nouveaux besoins des services.

L'évolution budgétaire s'explique notamment par :

- Le GVT (glissement vieillesse technicité) lié aux avancements d'échelon, de grade de promotion interne, aux intégrations dans la fonction publique d'agents contractuels sur des postes permanents
- La prévision d'une annonce gouvernementale d'augmentation du point d'indice de 3,5% en milieu d'année 2023
- Le besoin en remplacement et en renforts lié à de l'absentéisme
- L'évolution de la participation employeur à la Prévoyance d'environ 10%
- L'évolution de la participation employeur de la Mutuelle d'environ 15%
- La revalorisation de l'IFSE en proportion des évolutions de l'inflation des 4 dernières années soit 10%

Les autres charges de gestion courante

Ces charges s'élèvent à **1 534 030 €** au BP 2023, soit en hausse de 95 354 € (+6,6%) de BP à BP qui s'explique essentiellement par la transposition de comptes de la classe 7 (supprimés en 2023 avec le passage à la nomenclature comptable M57) vers la classe 5.

Elles sont constituées de deux principales catégories :

- **559 100 € de dépenses obligatoires** intégrant notamment les indemnités des élus et diverses participations aux syndicats, la participation obligatoire CAPBP liée à la mutualisation informatique, les frais de fonctionnement des écoles communales, la participation aux gratuits des transports sociaux....
- **1 006 630 € de subventions** allouées aux associations et CCAS réparties comme suit par secteur d'activités :

Secteurs d'activités	BP 2023
Social	385 980 €
CCAS	452 000 €
Sports	105 400 €
Culture	42 000 €
Transition écologique	10 000 €
Éducation	6 550 €
Aide aux victimes du séisme Fondation de France	3 000 €
Jumelage - Voyage collège	1 700 €

La dette : les charges financières et la dette en capital

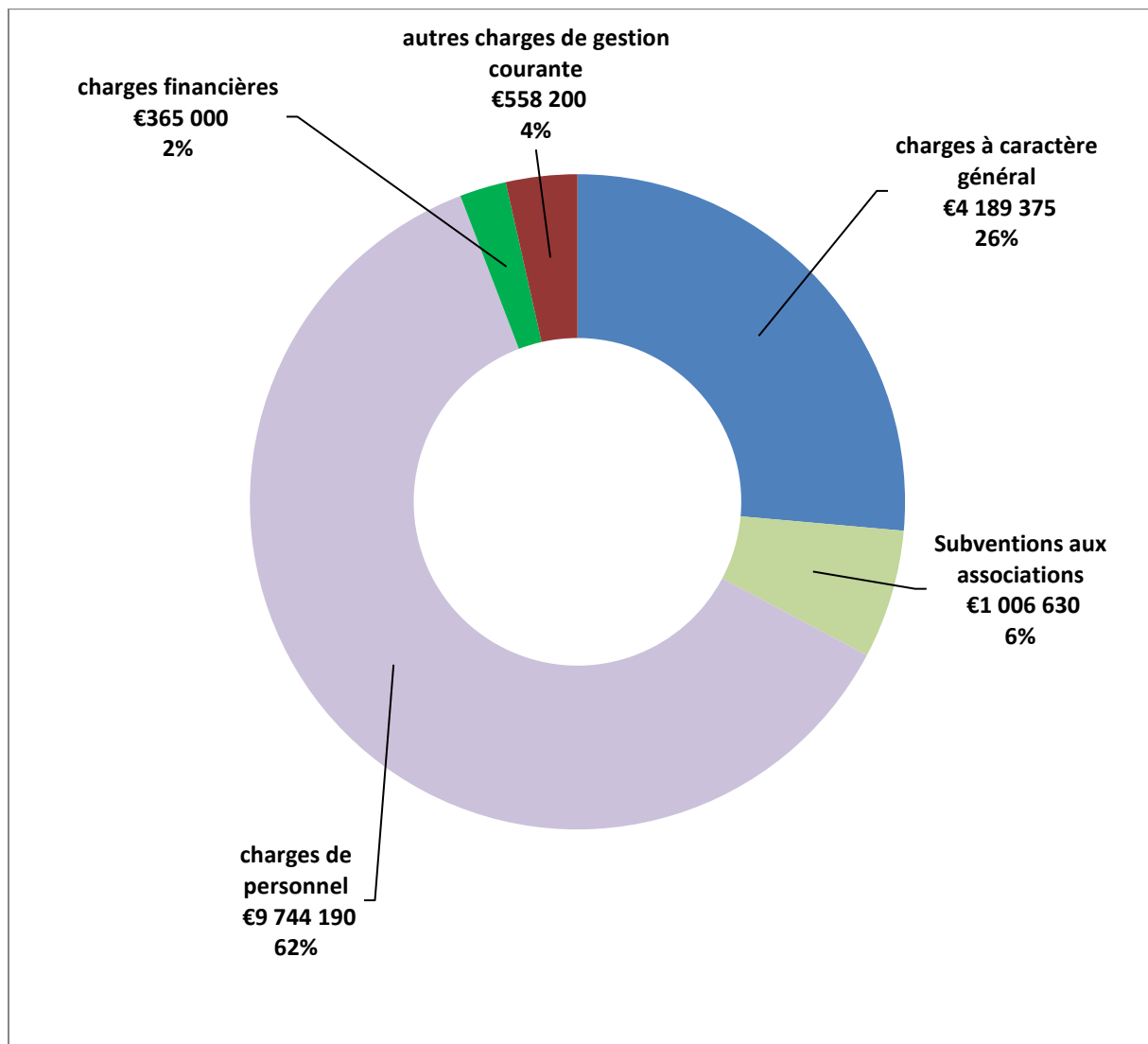
Le remboursement de la dette annuelle prévisionnelle s'établit à :

- 1 230 000 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital
- 365 000 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette dont les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les intérêts liés à la ligne de crédit de trésorerie

Le financement de la section de fonctionnement

L'épargne brute prévisionnelle, évaluée à partir de postes budgétaires réels (voir page 4), s'élèverait à 1 739 201 €. Elle résulte de l'excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Cette épargne est destinée à financer le capital de la dette et une partie des investissements de la commune.

Synthèse de répartition des postes de dépenses réelles de fonctionnement



LES RECETTES

Les recettes du budget 2023, d'un montant total de **17 754 596 €**, sont réparties de la manière suivante :

Nature	Objet	BP-DM 2022	BP 2023
6419	Remboursements sur rémunérations	215 000	223 300
6479	Remboursement sur autres charges sociales	87 000	85 000
SOUS TOTAL CHAPITRE 013		302 000	308 300
7018	Autr ventes de prod finis	500	500
70311	Concessions cimetières	5 000	5 000
70321	Droits stationnement sur voie publique	1 500	800
70323	Redevance Occupation du Domaine Public	18 000	18 500
70631	Régies Activités sportives	80 000	98 000
7066	Régies Centre Animation Lacaou	40 000	58 000
7066	Régies Crèches municipales	207 961	212 000
7067	Régies cantines municipales	230 000	290 922
7067	Refacturation SPL MDE	47 000	52 360
7067	Refacturation SPL CCAS	201 000	202 200
70841	Mise a dispo personnel	40 000	43 450
70873	Autres part fonctionnement CCAS	21 000	21 000
SOUS TOTAL CHAPITRE 70		891 961	1 002 732
73111	Fiscalité directe locale	10 335 800	11 353 116
73211	Attribution de compensation CAPBP	1 347 661	1 345 893
73221	FNGIR	40 358	40 358
7336	Droits de place marché	15 000	15 000
7351	Taxe sur l'électricité	150 000	160 000
7368	Emplacements publicitaires	52 000	50 000
7381	Droits d'enregistrement et de mutation	500 000	500 000
7338	Diverses	4 000	4 000
SOUS TOTAL CHAPITRE 73		12 444 819	13 468 367
7411	DGF	1 095 695	1 116 168
74123	DSU	322 880	330 970
744	FCTVA fonctionnement	5 000	6 000
74711	Aides Etat Contrats d'emplois	10 500	10 000
74718	Aides Etat divers (CUI...)		
74718	Autres actions démo locales et autres	73 000	137 711
7472	Dpt et autres aides démocratie, locale DLP		
7473	Aides Départements Sports	15 000	18 000
7473	Aides Départementb Lacaou	116 098	124 862
7473	Aides Départementn Crèches	49 500	46 500
74741	Participation Frais fonctionnement Ecoles	35 000	28 878
7478	CAF Le Lacaou	253 085	284 085
7478	CAF et Autres Petite enfance	702 824	621 649
74834	Etat - Compensation TF	15 000	30 374
7484	Dotation de recensement	3 000	3 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		2 696 582	2 758 197
752	Revenus d'immeubles dont loc salles	172 000	187 000
757	Redevances concessionnaires GDF Cock Vision	15 000	8 000
75888	Sinistres	28 000	20 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		215 000	215 000
773	Mandats annulés sutr ecxercice clos	2 000	2 000
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77		2 000	2 000
TOTAL		16 552 362 €	17 754 596 €

Les produits de domaine : 1 002 732 €

Les recettes de service publics (hors refacturation SPL) sont réparties comme suit :

- Les refacturations des repas SPL au CCAS et à la Maison de l'Enfance
- La restauration scolaire
- La petite enfance
- Le sport (piscine, trinquet)
- Les activités de jeunesse, famille, senior
- Les diverses prestations telles concessions cimetières, redevances d'occupation de domaine public, mises à disposition du personnel communal

Les impôts et taxes : 2 115 251 €

Il est distingué dans cette catégorie de ressources :

L'attribution de compensation communautaire :

Le montant 2023 prévisionnel est de 1 345 893 € - décision de la CLECT 2022.

Les droits de mutations :

Au constat du dynamisme du marché immobilier constaté en 2022, les droits de mutation sont chiffrés par prudence à 500 000 € pour 2023.

Les autres taxes

La taxe sur la consommation finale d'électricité est évaluée à 160 000 € et la taxe locale sur les enseignes et panneaux publicitaires (TLPE) se situera à environ 50 000 €.

Les dotations et participations : 2 758 197 €

Il s'agit essentiellement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), des aides régionales ou départementales pour diverses actions de démocratie participative, sociales ou sportives, des participations d'organismes publics finançant les activités du secteur de la famille, de la jeunesse et de la petite enfance.

Les autres produits de gestion courante : 215 000 €

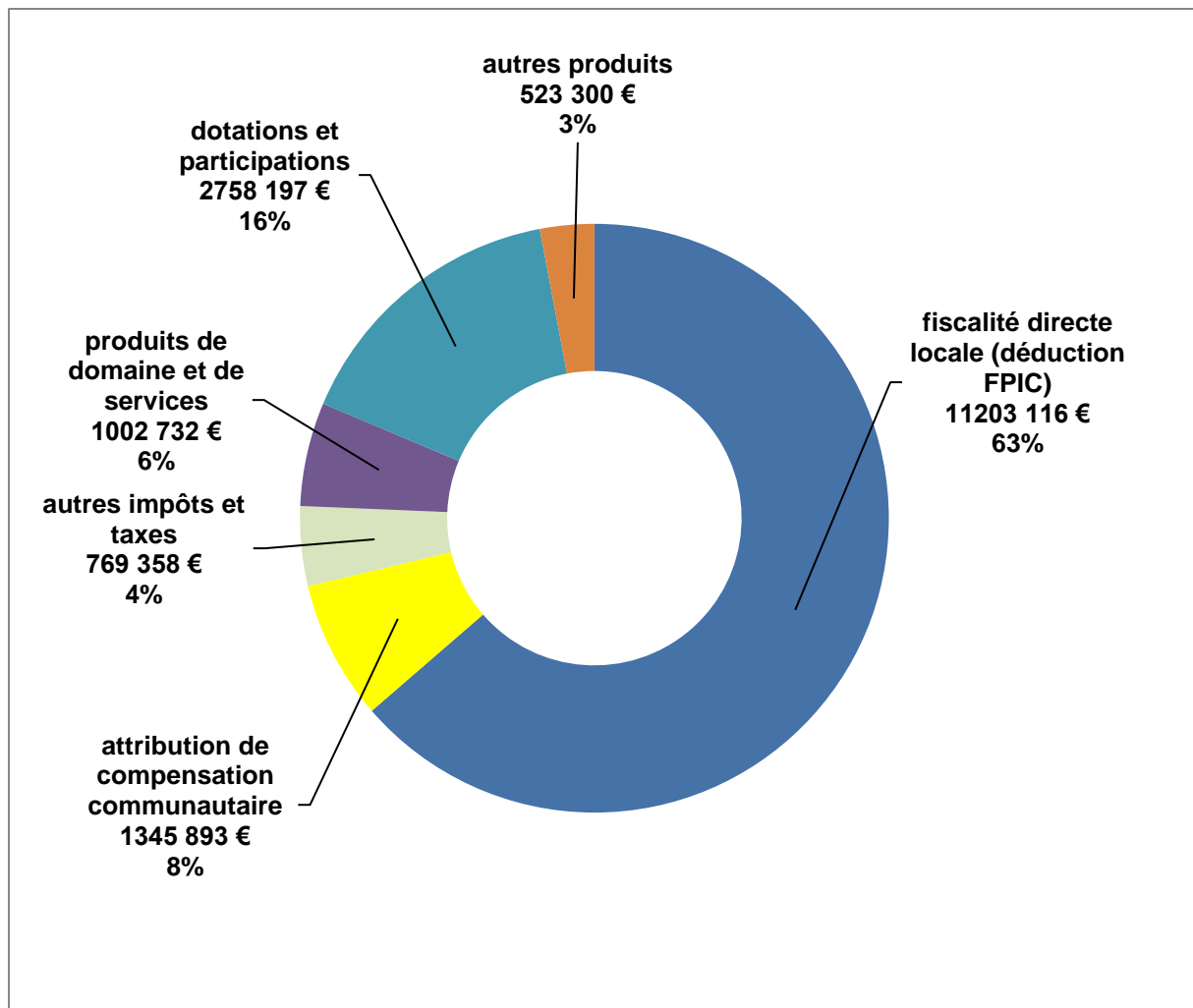
Il s'agit des revenus d'une part, des loyers d'immeubles provenant essentiellement du bureau de poste, du terrain de golf et des loyers commerciaux (institut de beauté et la brasserie du Sporting d'Este et d'autre part, de locations de salles communales).

Avec la mise en place du référentiel M57 sont associés à ce chapitre budgétaire les remboursements de sinistre évalués à 20 000 €.

Les produits exceptionnels : 2 000 €

Ce poste ne concerne désormais que les écritures de régularisation comptable sur exercice clos.

Le graphique ci-dessous retrace les recettes de fonctionnement par poste budgétaire



LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) est perçu par l'Etat. Il n'y a plus à voter le taux de la THRP.

Le taux de TH, fixé 17,46% pour les résidences secondaires (THRS) et les logements vacants (THLV), a été gelé depuis 2019.

Les communes disposent à nouveau de leur pouvoir de taux pour la THRS et la THLV à compter de 2023.

Le produit fiscal local 2023 se répartit comme suit :

	2023
TAXE SUR LE FONCIER BATI	
Base nette imposable TF sur le foncier bâti	21 529 000
Taux THFB	42,28%
TOTAL sans coef correcteur	9 102 461
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	
Base nette imposable TF sur le foncier non bâti	24 600
Taux THFNB	48,96%
PRODUIT de THFNB	12 044
TAXE HABITATION	
Base nette imposable TH sur les Résidences Secondaires	1 242 954
Taux THRS	17,98%
PRODUIT de THRS	223 483
Base nette imposable TH sur les Logements Vacants	289 053
Taux THLV	17,98%
PRODUIT de THLV	51 972

TOTAL PRODUIT FISCAL brut sans coef correcteur	9 389 960
	+
effet du coefficient correcteur	1 963 156

Après notification par les services fiscaux et au regard de l'état 1259, le produit fiscal attendu **produit fiscal** compte 73111 - pour 2023 s'établirait à **11 153 116 €**.

Pour l'exercice 2023, il sera proposé d'adopter les taux d'imposition suivants :

	Taux imposition 2023
Taxe du foncier bâti	42,28 %
Taxe du foncier non bâti	48,96 %
Taxe d'habitation	17,98 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les priorités 2023

Le programme d'investissement 2023 s'élèverait à **2,8 millions d'euros**, hors reports 2022 estimés à 0,9M€.

Les projets présentés couvrent l'ensemble des opérations d'investissements nécessaires à la réalisation des missions de services publics assurées par la commune :

Amélioration du cadre de vie des billérois par :

- le maintien d'une politique de végétalisation des espaces publics
- le renforcement de la signalétique au sein des « zones 30 » pour apaiser la circulation

Entretien et l'embellissement des établissements scolaires

- D'importants moyens seront consacrés aux travaux nécessaires dans les 5 établissements scolaires et les cantines ainsi qu'à l'achat du mobilier.

Entretien et embellissement des équipements sociaux et associatifs

- Achat de mobilier et travaux sur la crèche Optimômes
- Finalisation de l'opération de réhabilitation de la crèche Babil
- Finalisation des travaux de réhabilitation et d'agrandissement du Jardin de Toni

Démocratie participative, vie associative et Économie Sociale et Solidaire

- Exécution du budget participatif
- Réalisation de la phase 2 de l'aire de jeux sur le secteur du Lacaou

La ville durable et la transition énergétique

- Actions menées dans le cadre du programme FASILAVELO
- L'entretien de la voirie et la finalisation de l'Avenue du Château d'Este par la réalisation de nombreuses plantations tout le long de l'axe de circulation adapté aux mobilités douces
- Lancement des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments municipaux dans le cadre du rapport Conseil en Orientation Énergétique (COE) 2020
- Engagement des travaux pour une ombrière photovoltaïque sur le parking de la cité municipale
- Projet de végétalisation des cours d'écoles : finalisation de la cour de l'école Lalanne et engagement des travaux de végétalisation de la cour de l'école Mairie

Culture

- Restauration de pierres tombales et de sépultures à fort potentiel patrimonial (Baron d'Este, Markham)
- Engagement de travaux de sécurité sur la salle de Lacaze

Secteur sportif

- Entretien et aménagements des équipements sportifs de la commune (stades, sporting d'Este, courts de tennis, piscine, gymnases, etc)

Mise en conformité et accessibilité des bâtiments

- Poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux

La synthèse par secteur d'activité se détaille comme suit :

	BP 2023
Projets transversaux	565 000
Travaux voirie-bâtiments-espaces verts	825 875
Equipements scolaires et restauration	180 000
Equipements sociaux et associatifs	448 960
Démocratie participative et vie associative, ESS	155 000
Ville durable transition énergétique	222 000
Culture	167 860
Equipements sportifs	169 265
Equipements informatiques	5 000
Mise en conformité & Accessibilité des bâtiments	50 000
TOTAL OPÉRATIONS PROGRAMMEES	2 788 960
Enveloppe Direction Service Technique (bâtiment et voirie)	50 000
TOTAL OPÉRATIONS IMPREVUES ET IMPONDERABLES	50 000
TOTAL BUDGET DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 838 960 €

Au-delà des Dépenses d'investissements 2023, les reports d'investissements d'opérations engagées en 2022 s'élèvent à 886 522,28 € soit un montant global d'investissements locaux de **3 725 482 €**

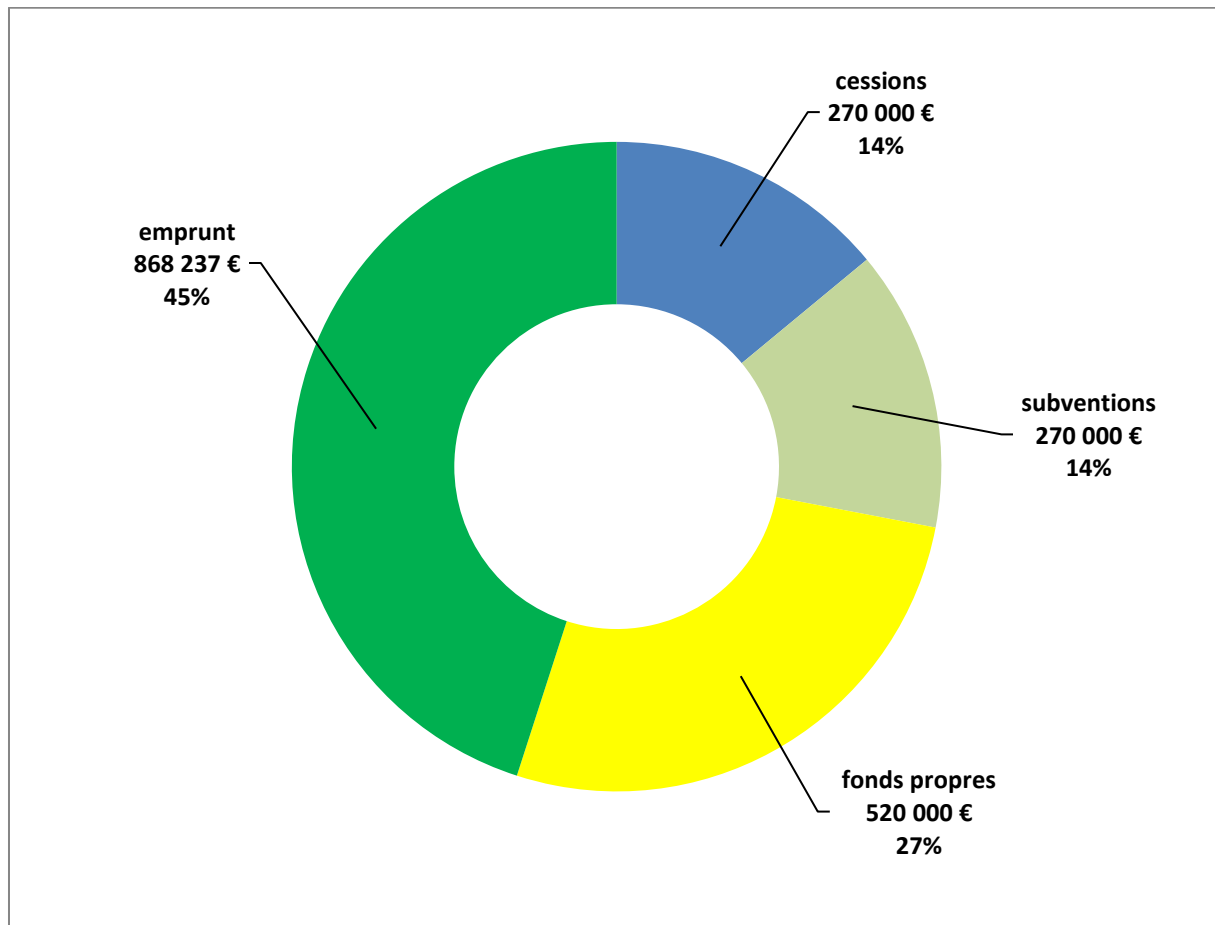
Le financement de ces investissements

Outre les recettes de fonds propres telles que la taxe d'aménagement (TA) et le FCTVA, les principales recettes prévisionnelles seraient :

- Les cessions pour **270 000 €**
- Les subventions d'investissement et fonds de concours sollicités pour **270 000 €** :
 - Opération de voirie de l'avenue Château d'Este :
 - DETR : 90 000 €
 - Opération du jardin de Toni :
 - DETR : 90 000€
 - Opération de la phase 2 de l'aire de jeux Lacaou :
 - DETR : 20 000 €
 - Fonds de concours CAPBP : 24 000 €
 - Opération de végétalisation école Mairie :
 - Fonds de concours CAPBP : 30 000 €
 - Amendes de police : 16 000 €

Pour information, les reports d'investissements de subventions engagées non perçues en 2022 s'élèvent à 537 938 €.

Le graphique ci-dessous représente le financement de l'investissement 2023 (hors reports) :



LA DETTE

L'encours de la dette s'élève, au 1^{er} janvier de l'exercice, à **13 millions d'€**
La dette de la Ville est totalement composée d'emprunts à taux fixe.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux moyen de la dette communale est de 2,83%.

Etat de la dette communale par organisme bancaire pour l'exercice 2023 :

TIERS	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2023	Montants à payer du 01/01/2023 au 31/12/2023			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	100 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
CAISSE EPARGNE AQUITAINE	6 700 000,00	4 418 995,38	241 274,32	149 375,10	0,00	390 649,42
CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	5 887 502,51	2 028 587,84	480 989,46	66 472,29	0,00	547 461,75
CREDIT AGRICOLE - CIB -	2 000 000,00	1 050 000,00	80 000,00	41 047,06	0,00	121 047,06
CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEE	2 900 000,00	1 465 906,15	162 786,98	25 985,72	0,00	188 772,70
CREDIT FONCIER	1 200 000,00	440 000,00	80 000,00	17 487,64	0,00	97 487,64
CREDIT MUTUEL MIDIATLANTIQUE	3 620 000,00	2 690 194,59	202 205,01	52 869,27	0,00	255 074,28
SOCIETE GENERALE	1 100 000,00	935 000,00	55 000,00	6 025,86	0,00	61 025,86
TOTAUX	23 507 502,51	13 038 683,96	1 312 255,77	359 262,94	0,00	1 671 518,71

Pour 2023, la collectivité envisage un recours à l'emprunt en deçà de la limite de la dette annuelle remboursée (sans endettement supplémentaire).

Le **ratio de capacité de désendettement** (encours de dette / Epargne brute), exprimant le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour la collectivité rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son autofinancement disponible atteindrait, au stade du BP 2023, **7,5 années**.

MAQUETTE BUDGÉTAIRE

Au-delà des mouvements budgétaires détaillés dans cette note (en noir), il figure également dans le budget communal 2023 :

- Des écritures relatives à la clôture des comptes et résultats du CA 2022 incluant les reports en dépenses et recettes (en vert)
- Des mouvements d'ordre sans flux budgétaires entre sections (opérations neutres en marron)

SITUATION BUDGETAIRE BUDGET	BP/DM 2022	CA 2022	BP 2023 avec reports & résultats	Evolution BP 2023 / BP 2022	Evolution BP 2023 / CA 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
002 RESULTAT EXPLOITATION n-1	59 800	59 800	508 727,00		
013 Atténuations de charges	320 000	370 936	308 300,00	-3,7%	-16,9%
70 Ventes & prestations de services	643 961	679 263	748 172,00	16,2%	10,1%
70 Reversement Frais Repas SPL	248 000	204 307	254 560,00	2,6%	24,6%
73 Impôts et taxes hors contributions directes	2 109 019	2 370 845	2 115 251,00	0,3%	-10,8%
73111 Fiscalité directe locale	10 335 800	10 359 825	11 353 116,00	9,8%	9,6%
74 Dotations, subventions & participations	2 696 582	2 698 192	2 758 197,00	2,3%	2,2%
75 Autres produits de gestion courante	187 000	154 117	215 000,00	15,0%	39,5%
77 Produits exceptionnels	30 000	259 529	2 000,00		
042 neutralisation subv° versées 204	278 000	287 178	250 000,00		RRF
042 Opérations d'ordre (travaux régie - reprise / provision)	50 000	40 586	40 000,00		7,15%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 958 162,00	17 484 578,74	18 553 323,00		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
014 Atténuations de produits (FPIC) + divers	155 000	146 158	150 000,00	-3,2%	2,6%
011 Charges à caractère général (tous services comm)	2 710 324	2 682 767	3 525 961,00	30,1%	31,4%
011 charges à caractère général (repas SPL)	553 000	579 797	663 414,00	20,0%	14,4%
012 Charges de personnel	9 454 421	9 452 364	9 744 190,00	3,1%	3,1%
65 Autres charges de gestion courante hors subv°	384 388	349 745	558 200,00	45,2%	59,6%
65 Subventions aux associations	1 054 288	1 054 286	1 006 630,00	-4,5%	-4,5%
66 Charges financières	373 000	360 809	365 000,00	-2,1%	1,2%
67 Charges exceptionnelles	53 200	20 226	2 000,00	-96,2%	-90,1%
042 Dotation aux amortissements	657 275	766 915	604 000,00	-8,1%	8,67%
68 Provision pour créances douteuses	12 215	12 215	17 205,00	40,9%	
023 Autofinancement	1 551 051		1 916 723	23,6%	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 958 162,00	15 425 282	18 553 323,00		

SITUATION BUDGETAIRE BP	BP/DM 2022	CA 2022	BP 2023 avec reports & résultats	Evolution BP 2023 / BP 2022	Evolution BP 2023 / CA 2022
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles	3 826 114	3 425 882	2 531 100,00	-33,8%	-26,1%
23 Immobilisations en cours			11 500,00		
13 Remboursement DETR Salle de spectacle			107 860,00		
204 Subvention d'Equipement versées	100 000	100 000	200 000,00	100,0%	
001 DEFICIT CUMUL INVEST	1 202 910	1 202 910	1 201 985,99		
REPORTS n-1	657 079		886 522,28		
16 Remboursement en capital dette	1 258 000	1 253 368	1 320 000,00	4,9%	5,3%
040 neutralisation subv versées 204/opé ordre	278 000	287 178	250 000,00		
040 Opérations d'ordre Travaux en régie	50 000	28 371	40 000,00		
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	7 372 103	6 297 710	6 548 968,27		

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
10 Fonds globalisés (FCTVA et TA)	360 000	332 791	520 000,00	44,4%	56,3%
			11 500,00		
1068 AFFECTATION INVEST	1 677 436	1 677 436	1 550 570,37		
REPORTS n-1	182 555		537 938,00		
13 Subventions	442 696	317 332	270 000,00	-39,0%	-14,9%
024 Cessions d'Immobilisations	367 000		270 000,00	-26,4%	
28 Dotation aux amortissements/plus moins value	657 275	766 915	604 000,00		
021 Autofinancement	1 551 051		1 916 723,00		
16 Emprunts et dettes assimilées	2 134 091	2 001 250	868 236,90	-59,3%	-56,6%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 372 103	5 095 724	6 548 968,27		
TOTAL BUDGET	24 330 265		25 102 291,27		